

**Centre Italien d'Assistance Opérationnelle pour le Visas et les  
Légalisations  
Visa pour stage de formation  
(Pour majeurs)**

**Documents nécessaires**

1. **Demande de visa** dûment remplie et signée.
2. **Photo d'identité** récente.
3. **Document de voyage** ayant une date d'expiration au moins supérieure de 3 Mois à celle du visa demandé.
5. **Projet de formation** rédigé par un organisme autorisé et visé par la Région italienne compétente.
6. **Preuve des moyens économiques de subsistance, selon les paramètres définis par la Directive du Ministère de l'Intérieur 1.3.2000.** Cette preuve pourra être apportée par:
  - Extraits de compte bancaire relatifs aux douze derniers mois;
  - Eventuels livrets d'épargne;**ou** dans le cas où l'on ne dispose pas de moyens économiques suffisants et sur décision du service des Visas:
  - Garantie fidéjussaire bancaire en Italie.
7. **Assurance couvrant un traitement médical et/ou une hospitalisation éventuelle,** à démontrer par :
  - Déclaration consulaire attestant que le demandeur bénéficie du droit au service médical dans le cadre de partenariat entre le pays du demandeur et l'Italie.
  - Police d'assurance étrangère ou souscrite avec un organisme italien ne devant pas inclure des limitations ou exceptions aux frais établis pour une hospitalisation d'urgence.

**N.B :**

Pour faciliter la gestion du dossier, nous demandons que la documentation précisée soit présentée comme suit :

- **Copie + original en vision.**
- **Dans l'ordre de la liste.**

**Avertissement :**

Le Consulat se réserve le droit de demander de la documentation supplémentaire, s'il le juge nécessaire à l'évaluation du dossier.

<b>Frais : Catégorie</b>	<b>Montant</b>
Frais de Visa	691 (moins de 90 jours) 863 (plus de 90 jours)
Charges de service	198 (moins de 90 jours) 264 (plus de 90 jours)
<b>Total</b>	889 (moins de 90 jours) 1127 (plus de 90 jours)